DANS L'ADRIATIQUE

Les Bouches de Cattaro

Après les côtes norvégiennes avec leurs Fiords grandioses, si variés de contours et de couleurs, nous ne connaissons pas de parcours plus ravissant, pour les amateurs de croisières, que celui de Trieste à Cattaro, le long des côtes istriennes et dalmates.

En temps de paix, un service de bateaux à vapeur presque quotidien dessert cette route pittoresque. Rien de plus intéressant, quand on n'est pas pressé, que de prendre un des petits caboteurs qui font escale en la plupart des îles et des petits ports nichés dans les replis de ce rivage mouvementé, qu'ont déchiqueté les érosions séculaires d'une mer, charmante en ses langueurs, mais d'une violence inouïe en ses traîtresses colères.

Or, actuellement, toute vie apparente s'est éteinte sur ces eaux de saphir. Les milliers d'embarcations, petites ou grandes, qui pêchent et qui cabotent en tous sens, sont prudemment tapies dans les ports et les anses.

A Trieste, le grand entrepôt commercial de l'Autriche, à Fiume où la Hongrie tient son seul contact avec les mers, les grands navires du Lloyd sommeillent. L'exportation chôme : que pourrait d'ailleurs expédier l'empire austro-hongrois, où toute vie économique est suspendue ? Plus d'importation non plus : et cela est plus grave, car, pas plus que l'Allemagne, l'Autriche ne peut s'alimenter de ses seules ressources.

Même marasme dans ces petits ports de fiévreuse et pittoresque animation que sont Zara, Sebenico, Spalato, Gravosa (Raguse) et Cattaro.

Il n'y a plus de vie, et une vie sournoise qui complote la mort, que dans la haute mer où croise la flotte franco-anglaise, et dans les lieux de refuge où ronfle la flotte autrichienne.

D'après les dernières nouvelles, ces refuges seraient au nombre de trois : le fin fond de l'Adriatique, devant le golfe de l'Istrie, où croisent quelques cuirassés ; la baie très abritée de Sebenico pouvant hospitaliser des torpilleurs et contre-torpilleurs ; et le canal de Pasano, derrière l'île de Brioni, tout près et au nord de Pola, le Toulon autrichien, dont les magnifiques arènes dominent la mer. C'est là que se tiendraient les dreagnought de la marine austro-hongroise, protégés par la grosse artillerie et les troupes nombreuses que l'Autriche a établies en cette pointe de l'Istrie.

Par suite, sans doute, d'une entente avec l'Italie, et peut-être aussi à cause des mines flottantes qui grouillent en ces parages, nos navires de guerre n'ont pas encore pénétré dans cette partie de l'Adriatique désignée par l'expression significative de « golfe vénitien ».

Mais dans l'espoir d'attirer l'ennemi plus au Sud, en dehors de cette chasse réservée, la flotte franco-anglaise, nous disent les dépêches, vient de bombarder le phare de Lissa et de débarquer des troupes dans l'île au milieu des hurrahs des équipages.

Cette opération a une double portée morale : c'est à Lissa qu'en 1811, les Anglais remportèrent une victoire navale sur les Français — donc affirmation éloquente de la cordiale et fraternelle réconciliation des deux peuples ; et c'est à Lissa encore qu'en 1866 les Autrichiens battirent la flotte italienne — donc soufflet provocateur à ces vainqueurs sur le lieu même de leur triomphe.

Ce défi sera-t-il relevé par les trois escadres impériales de François-Joseph ?

Nous l'apprendrons bientôt.

⁂

Un mot sur les fameuses « Bouches de Cattaro » qui forment, avec Taormina et Constantinople, les trois merveilles de la Méditerranée.

Au Sud-Est de Raguse, après avoir longé et dépassé une languette de terre qui va du Nord au Sud, le navigateur voit tout à coup à sa gauche et presque en arrière, s'ouvrir un canal assez étroit qui pénètre entre des montagnes hérissées d'aiguilles rocheuses émergeant parmi les vignes et les bois de citronniers.

Cette « bouche » dont les deux lèvres sont armées de forts assez vétustes donne sur cinq golfes qui se succèdent en zig-zag formant un véritable labyrinthe où pourraient s'abriter toutes les flottes qui croisent dans l'Adriatique. Ces golfes communiquent entre eux par des passes étroites dont l'une n'a guère plus de deux cents mètres de large et qu'on nomme la Catène parce que jadis on la fermait aux navires étrangers par une grosse chaîne.

Tout au fond du dernier golfe, dans un site d'une beauté grandiose et sauvage est accroupie la petite ville de Cattaro, tout au pied de la montage Loevcen dont les dépêches ont tant parlé ces jours-ci.

Les escarpements de la montagne sont presqu'à pic. C'est de là que l'on monte, par une voie carossable qui est un chef-d'œuvre d'art et qui n'a de comparable que la route de Stelvio en Engaddine, vers le territoire Monténégrin dont la frontière se trouve à mi-côte.

Cette courte description qu'on serait tenté d'allonger pour peindre les merveilles de ses sites, suffit à faire comprendre l'importance stratégique des Bouches et surtout de la Montagne noire qui les domine.

De tous côtés, sur les hauteurs qui bordent les cinq bassins, l'Autriche a multiplié les forts, placés hors de portée des canons de campagne dont les Monténégrins ont hérissé le Mont Loevcen.

Ces canons n'ont, pour ainsi dire, qu'à se baisser pour vomir le feu et la mort sur la ville autrichienne de Cattaro, mais incapables d'atteindre les forts, ils ne peuvent aider la flotte franco-anglaise qui voudrait pénétrer dans les Bouches.

Les deux forts d'entrée ont seuls été démolis par nos canons. Impossible d'aller plus loin tant qu'on n'aura maîtrisé les autres.

C'est pour y arriver que les Français ont débarqué des canons puissants à Antivari, le port Monténégrin situé au sud des Bouches.

Péniblement hissées par le revers du mont Loevcen, à travers le territoire monténégrin, ces pièces à longue portée pourront bientôt, de ce nid d'aigle, prendre à revers et détruire les ouvrages autrichiens qui empêchent l'entrée d'une des plus belles positions maritimes du monde.

De plus il y a un chemin de fer qui part de Castelnuovo, sur le rivage du second golfe, qui se dirige sur Raguse et la riche vallée de la Narenta.

Une fois mis en possession de cette ligne, les Monténégrins auront la voie ouverte vers toute la Dalmatie.

Telle est la situation militaire en ce coin du champ de bataille qui s'étend en ce moment sur la moitié des continents et sur toutes les mers.

C.

---

midable d'une forteresse complètement préparée ; de plus, au cours de la guerre, elle avait été renforcée par des ouvrages de toute espèce sur une grande échelle, et abondamment pourvue de munitions.

Or, après s'être emparées de toute la rive droite du San, un des plus grands affluents de la Vistule, les troupes russes prennent en deux jours Jaroslaw, mettent le siège devant Przemysl, dont la garnison est déjà repoussée vers la ligne des forts, et leurs avant-gardes s'emparent de Przeworsk et de Lancut, à 170 kilomètres de Cracovie.

Dans leur brillante campagne, nos alliés ont pris possession des deux tiers de la Galicie et battu, à chaque rencontre, les armées autrichiennes ou austro-allemandes qui leur étaient opposées.

L'alarme à Vienne

Rome, 23 septembre.

Le « Giornale d'Italia » annonce que le Conseil municipal de Vienne a voté un million de couronnes pour la construction de baraques destinées à recevoir des malades atteints de maladies contagieuses. Une telle décision produit une douloureuse surprise dans la population, où naissent des bruits alarmants sur les conditions de l'armée austro-hongroise.

(Havas).

La guerre Austro-Serbe

ENCORE BELGRADE

Paris, 26 (visée), de Nisch. — Le commandant autrichien de Semlin enveya le 22 septembre, à cinq heures du soir, au commandant serbe de Belgrade, un parlementaire porteur d'une lettre demandant la reddition de la ville à six heures du soir. En réponse l'artillerie serbe ouvrit immédiatement le feu sur les monitors autrichiens.

La situation des troupes serbes est absolument satisfaisante et la ville ne court aucun danger. (Havas).

L'AGITATION EN AUTRICHE

Paris, 26 (visée) de Rome. — La « Messagero » dit que le résultat des victoires serbes commence à se faire sentir dans les provinces autrichiennes de l'Adriatique où l'effervescence augmente.

Le long de la frontière, les Autrichiens disposent des troupes. (Havas).

L'Italie contre l'Autriche

Rome, 24 septembre. — L'*Avanti*, dit le Matin dans une dépêche particulière, évente le plan de l'état-major de l'Italie contre l'Autriche.

« Notre état-major, dit-il, avait appris dernièrement que l'état-major allemand prévoyait la descente d'un corps d'armée en Italie à travers la Suisse, dans l'éventualité sus-mentionnée ».

Informé de ces intentions « amicales » de l'Allemagne, M. Salandra, président du Conseil, s'empressa de faire une démarche auprès du gouvernement fédéral suisse, pour s'associer à la reconnaissance de neutralité stipulée en 1815 et déclarer que l'Italie contribuerait, en cas de nécessité, à faire respecter l'intégrité du territoire suisse.

L'Allemagne, ajoute l'*Avanti*, doit à cette heure, être fixée sur l'accueil que lui réservent les Suisses si jamais elle tentait de réaliser un tel projet.

LA GUERRE NAVALE

Trois croiseurs anglais coulés

DANS LA MER DU NORD

Londres, 22 septembre. — Les trois croiseurs cuirassés anglais *Aboukir*, *Cressy* et *Hogue* ont été attaqués, en mer du Nord, par des sous-marins allemands et ont été coulés.

Ces trois croiseurs, qui appartiennent au même type de 12.000 tonnes, lancés en 1900 et filant 21 nœuds, portaient deux canons de 234 millimètres, douze de 152, douze de 76 et trois de 47, plus deux tubes lance-torpilles sous-marins. Ils étaient, à l'heure présente, d'une valeur militaire médiocre.

Deux sous-marins allemands

ONT ÉTÉ ÉGALEMENT DÉTRUITS

Londres, 24 septembre. — Les rescapés des croiseurs anglais hospitalisés à Harwich sont unanimes à déclarer que cinq sous-marins allemands participèrent à l'attaque et que les canonniers anglais du *Cressy* et du *Hogue*, ayant aperçu le sommet du kiosque de plusieurs d'entre eux, ouvrirent immédiatement le feu. Le *Cressy* cessa seulement de tirer quand les canons furent au niveau de la mer. Le croiseur *Lowestoft* accourut au secours des navires anglais, joignit son feu au leur. Beaucoup de survivants affirment que deux sous-marins sur cinq furent coulés, malgré la déclaration officielle allemande qu'un seul prit part à l'action.

Le nombre total des marins et officiers sauvés des croiseurs anglais coulés est de 1031 sur 2.200 qui étaient à bord.

LE RÉCIT D'UN SURVIVANT

Un survivant, qui appartenait à l'équipage du *Hogue*, a raconté qu'il se trouvait dans la cale du navire lorsque, soudain, il entendit le bruit d'une explosion : il se précipita sur le pont et vit que l'*Aboukir* venait d'être torpillé. Le matelot se posta alors près des canons ; il eut à ce moment l'impression que la mer était parsemée de têtes humaines. Des secours furent organisés sans panique par les deux autres bâtiments et on put recueillir un grand nombre de matelots, mais, soudain, un choc ébranla le *Hogue* : sa poupe s'enfonçait lentement, puis le bâtiment reçut un second coup, plus formidable que le premier, et coula en dix minutes. Son commandant, le capitaine Nicholson, cria : « Sauve qui peut ! » L'équipage se jeta à la mer, mais l'officier demeura fièrement debout sur la passerelle et coula avec son bâtiment.

Le survivant ajoute qu'il nagea durant plus d'une heure et qu'il allait couler à pic lorsqu'il se sentit saisi ; à ce moment, il perdit connaissance. Quand il revint à lui, il était à bord d'un remorqueur de Lowestoft.

LES RESCAPÉS

Conformément aux principes de droit international, les marins anglais qui furent sauvés par des bateaux hollandais ne peuvent pas être internés en Hollande.

Ils furent donc transportés au camp de Gandsterland, dans la province de Frise, où ils feront un séjour temporaire, en attendant leur départ prochain pour l'Angleterre.

L'« Emden » incendie deux réservoirs de pétrole

Calcutta, 24 septembre (Officiel). — Le croiseur allemand « Emden », en passant à Madras, a tiré quelques obus. Le bombardement a duré quinze minutes ; les forts anglais ont répondu.

Seuls deux réservoirs de pétrole ont été incendiés.

L'« Emden » a ensuite éteint ses feux et a disparu. (Havas).

LE CANADA ENVOIE UNE ARMEE

Du « Daily Mail ». — Camp de Valcartier, 21 septembre :

« Le ministre des Milices annonce que le Canada enverra sur le front des troupes engagées en France 31.000 hommes, c'est-à-dire 10.000 de plus que le nombre demandé par lord Kitchener, et de plus 300 mitrailleuses.

LE GENERAL BOTHA

chef des armées alliées dans le Sud-Africain

Cape-Town, 24 septembre. — Le général Botha va prendre le commandement en chef des opérations contre les Allemands, dans l'Afrique du Sud-Ouest.

LA NOUVELLE-GUINÉE est perdue pour l'Allemagne

Londres, 25 septembre. — L'amirauté anglaise reçut le télégramme du vice-amiral Patey confirmant l'occupation de la capitale de la Nouvelle-Guinée allemande par les forces australiennes. (Havas).

Dispositions concernant la circulation

Par ordre du Général commandant en chef les armées de l'Est, la circulation sur le **front des armées** sera soumise aux règles suivantes :

1° Circulation en automobiles ou bicyclettes montées par des civils formellement interdite ;

2° Interdiction absolue à tout civil de circuler entre 18 heures et 5 heures matin (à cheval, à pied ou en voiture) ;

3° L'autorisation de traverser les avant-postes ne sera accordée que par un officier ;

Dans la **zone des armées**, la circulation en automobile n'est permise qu'aux personnes munies d'un laissez-passer délivré par l'autorité militaire.

Seuls les Généraux commandant les armées, les corps d'armée et les régions ont qualité pour délivrer ces laissez-passer.

Tout contrevenant aux règles édictées ci-dessus s'expose à des poursuites sévères et aux peines prévues par la loi sur l'état de siège et de guerre.

(Communiqué de la Préfecture).

MORTS POUR LA PATRIE

A LILLE

On annonce que **M. Louis Frère-Welcomme**, capitaine au 43e de ligne, si connu et estimé à Lille, est tombé à la fin de la bataille de Guise le 29 août, frappé mortellement d'une balle au front, au moment où, à la tête de sa compagnie, il annonçait la victoire.

M. Frère, si brave dans les combats, toujours en tête de ses soldats, 39 ans, originaire de Roubaix, laisse une veuve et cinq enfants, qui peuvent être fiers de cette mort glorieuse.

Nous leur adressons l'expression de nos sentiments de condoléances et de vive sympathie.

A WAMBRECHIES

Augustin Leclercq, du 351e d'infanterie, nommé caporal sur le champ de bataille pour sa bravoure, a été tué à l'ennemi le 25 août, à Ornel (Meuse).

Augustin Leclercq appartenait à une honorable famille de fermiers de Wambrechies et s'était marié le 15 avril dernier.

A [illegible]OING

Un Obi[illegible]main lundi, à neuf heures, [illegible] pour le repos de l'âme de [illegible]ph Holvoet, soldat réserviste du [illegible]ion de chasseurs à pied, tué au com[illegible]rnel, le 25 août. M. Holvoet, qui était cabaretier rue du Touquet, 55, laisse une veuve et un fils de 13 ans.

A HALLUIN

Depuis la mort de l'abbé Léon Danset, caporal au 151e de ligne, tué à Foameix, la Mairie a reçu quatre autres avis de décès :

1° **Albert Pollet**, soldat au 84e de ligne, blessé, décédé à l'hôpital de Blois ;

2° **Joseph Desplancke**, caporal au 20e bataillon de chasseurs à pied, tué le 11 août 1914, au combat de Badonviller ;

3° **François Vandenberghe**, caporal au 351e de ligne, tué à l'ennemi à Ornel, les 24 et 25 août 1914 ;

4° **Lucien Lamblin**, soldat à la 21e compagnie du 351e régiment d'infanterie, également tué à Ornel, les 24-25 août dernier.

M. Defretrie, maire, a tenu à prévenir personnellement les familles du malheur qui les atteint.

UNE LISTE DE BLESSÉS

Le *Télégramme*, de Boulogne, donne la liste suivante de blessés ; nous la reproduisons sans en garantir l'authenticité :

A SAINT-MALO, *Hôtel-Dieu*. — Infanterie : 1er, Victor Davoine ; 8e, Charles Décural ; 33e, René Deprince.

Artillerie : 41e, Ernest Crespel.

Casino. — Infanterie : 1er, Julien Grosbon, Giraud Marcenac, Sannajust, Léon Devorsine, Ch. Sejumeau, Henri Barret, Georges Creuchet ; 43e, Lucien Legrand, Gustave Filliart ; 243e, César Evrard.

A BREST, *Hôpital temporaire de l'Ecole d'Industrie*. — 1er de ligne : Emile Jonckère, Maurice Marieu, Alfred Mansin, Antoine Prettre, Jean-Baptiste Bernouville, Victor Berth, Paul Minart, Victor Vasseur, Louis Meunessier, Amédée Vervust, Georges Delemille, Benjamin Desbonnet. — 8e de ligne : Joseph Vérove, Georges Muselet, Pierre Lanier, Victor Causin. — 30e de ligne : Eugène Vauchin. — 43e de ligne : Clément Grimonprez, Jules Derache, Charles Louis, Thiéry, Maurice Vandamme, Raoul Jouenne, Marcel Brisy, Julien Moraux, Albert Facquet. — 48e de ligne : Julien Hamon, Louis de Clavez. — 73e de ligne : Achille Tison, Victor Cornet. — 82e de ligne : Pierre Vankostenobel. — 84e de ligne : Louis Dunxon, Marcel Durad. — 199e de ligne : René Maquet. — 127e de ligne : Alexandre Wagon, Maurice Calvaire, Georges Frappart. — 135e de ligne : Raymond Burban. — 319e de ligne : Henri Guiot. — 3e génie : Léon Bonaert. — 13e hussards : Pierre Chauvois, Bienaimé Larsonneux, Célestin Volant.

Hôpital maritime. — 1er de ligne : Albert Evrard, Jacques Le Beste, Paul Magaire. — 43e de ligne : Théodore Legroux. — 13e hussards : Emile Lohier, Eléonore Bauvet. — 9e cuirassiers : Jean Sommer.

A RENNES. — 1er de ligne : Vampuymbroeck-Got. — 8e de ligne : Obert Pierru. — 33e de ligne : dajudant Fasquel. — 43e de ligne : Huftier, adjudant-chef ; Bléhaut, adjudant ; Pont, soldat. — 1er d'artillerie : Laigle-Pesin.

A LAVAL, *Ecole Normale*. — 8e de ligne : Coupey, Ruffle, Marceillie. — 33e de ligne : Lampance, Petit. — 145e de ligne : Durand. — 3e génie : Thomas.

Hôpital de la Miséricorde. — 1er de ligne : Corson.

A MORLAIX, *Hôpital n° 34 de la Salette (Croix-Rouge)*. — 1er de ligne : Emile Lobry, Emile Lemaire (sergent), Eugène Martinage. — 43e de ligne : Alfred Simoine, Joseph Durez, Maurice Jourda. — 48e de ligne : Gaston Dufour.

LILLE

ALLOCUTION

de M. DELESALLE, Maire

à la séance du Conseil municipal

La crise terrible que nous subissons depuis quelques semaines a suspendu presque complètement le cours normal de notre vie municipale. Les étroites règles administratives qui nous régissaient sont devenues caduques et la rapidité des décisions à prendre nous a forcés à vous demander une sorte de blanc-seing, qui pût nous permettre d'accomplir notre devoir.

L'occupation de notre ville par l'ennemi pendant quelques jours est venue encore compliquer les difficultés. Les réquisitions de toute nature, faites par nous-mêmes ou par les autorités allemandes, donneront lieu à des ouvertures de crédit dont nous vous soumettrons en détail la régularisation.

Aujourd'hui, que le champ des opérations militaires semble s'éloigner de nous, nous pouvons envisager avec plus de calme et de méthode les problèmes que nous avons à résoudre.

Pendant que les jeunes et les vaillants luttent héroïquement pour notre indépendance, tout le long de nos frontières, nous avons, en effet, nous que l'âge retient dans nos foyers, à veiller à la subsistance de tous ceux qui y sont restés.

La loi du 5 août 1914 sur les allocations aux familles des mobilisés a assuré l'existence à environ 25.000 familles dont les soutiens sont à l'armée, et si les circonstances nous isolaient un jour du Trésor public, nos dispositions sont prises pour nous permettre d'assurer nous-mêmes le paiement de ces allocations. De ce côté donc, aucune inquiétude.

Mais d'autres situations, beaucoup plus intéressantes, sollicitent en ce moment toute notre attention : ce sont celles des familles qu'un chômage prolongé réduit à une grande détresse. C'est à soulager cette détresse que doivent tendre tous nos efforts.

Aujourd'hui, déjà, fonctionnent 25 fourneaux économiques qui distribuent journellement plus de 30.000 rations. En dehors des secours ordinaires du Bureau de Bienfaisance, 25.000 pains sont chaque jour distribués gratuitement.

La dépense s'élève déjà pour la ville à plus de 500.000 francs par mois.

Nous faisons, en outre, en vue de l'hiver qui s'approche, d'importants approvisionnements de charbon qui nous permettront plus tard de faire aux indigents les distributions nécessaires.

Sous la pression des circonstances, nous dépensons sans compter, persuadés que vous ne nous le reprocherez pas.

Soulager les chômeurs est bien, mais il serait mieux d'en réduire le nombre. C'est pourquoi nous devons chercher à faciliter par tous les moyens la reprise de la vie économique.

Nous remercions les industriels et les commerçants qui ont réussi, coûte que coûte, à maintenir à leur personnel tout ou partie de leur travail. Nous supplions les autres de chercher à rouvrir, dans les limites du possible, les ateliers fermés. Nous leur donnerons nous-mêmes l'exemple.

Nous avons repris en régie la manufacture des tabacs dans le but d'assurer un salaire à 7 ou 800 ouvriers.

Nous allons maintenant chercher à reprendre certains travaux municipaux et à rouvrir des chantiers que la guerre avait fermés.

Puissions-nous ainsi atténuer les effets d'une crise économique sans précédent.

Dès les premiers jours d'ouverture de cette crise, j'ai vu venir se grouper autour de moi les dévouements les plus empressés. Toutes les discussions intestines ont disparu devant le péril national, et les hommes de tous les partis sont venus m'offrir le concours le plus désintéressé ; je suis à vous profondément reconnaissant.

Le jour où le Ciel se sera pour nous éclairci, où la France, grâce à l'héroïsme de ses enfants, sera redevenue libre et fière, nous établirons notre bilan et, en marge de ce bilan, nous rappellerons les noms de tous ceux qui, ayant été à la peine, méritent bien d'être à l'honneur.

Mais je ne veux pas attendre ce jour, mes chers collègues, pour vous remercier de ce que vous avez fait vous-mêmes. Depuis longtemps, je savais que je pouvais compter sur vous ; vous venez de me prouver une fois de plus et de la façon la plus éclatante. Tous ont fait leur devoir, quelques-uns plus que leur devoir.

Neuvaine en l'honneur de Saint Michel

L'heure est grave. L'Europe tout entière se trouve engagée dans une terrible lutte, et la France est placée au cœur de cette gigantesque bataille.

Plus que jamais nous devons prier.

Nos pères, dans les jours de danger, invoquaient Saint Michel. Nous aussi, nous l'invoquerons, et nous irons célébrer sa neuvaine dans l'église qui lui est dédiée. Nous demanderons à l'Ange Gardien de la France la prompte cessation du fléau de la guerre, la victoire et la paix : et comme conséquence de ces bienfaits, le retour de la France à Dieu, la liberté religieuse et l'union de tous les Français.

La Neuvaine commencera, en l'église Saint-Michel, le dimanche 27 septembre pour se terminer le dimanche 4 octobre. Tous les soirs, à 6 heures, sermon et salut.

Mgr l'Evêque de Lille a bien voulu promettre de rehausser par sa présence l'éclat des cérémonies.

LES RÉFUGIÉS

Malgré le nombre considérable de réfugiés arrivés à Lille depuis quatre jours et qui se sont grossis hier d'un chiffre imposant de familles de la région d'Orchies, l'Administration municipale a pu procurer à tous, très promptement, le vivre et le coucher. M. Legrand-Herman a dirigé ce service imprévu avec une intelligence parfaite : tous les arrivants ont été classés par communes et placés ensemble sous l'amicale direction d'un de leurs compatriotes. Des campements de femmes et d'enfants ont été installés : au Nouveau-Lille, au Patronage de la rue de Bouvines, à la caserne Souham et chez Mlle Wadoux, boulevard Montebello.

Par mesure d'hygiène, le docteur Ducamp a procédé hier à deux cents vaccinations ; il continuera chaque jour. Tous les réfugiés seront vaccinés par les soins du Bureau d'hygiène.

UNE BONNE IDÉE

La ville de Lille vient d'avoir une heureuse initiative. Voulant venir en aide aux ouvrières qui travaillent actuellement à la Manufacture des Tabacs elle a, en effet, créé une crèche, en utilisant la fondation Vanackère, pour les enfants des employées ou ouvrières de la manufacture.

CE QUE PENSE LE PEUPLE

En tramway, car E, entre la porte de Douai et la place Jeanne-d'Arc, plate-forme de 2e classe, deux ouvriers causent entre eux.

Ils parlent de la guerre ; ils ont des garçons au feu.

— Moi, dit l'un, je suis sans nouvelles du mien depuis six semaines...

— Et moi, j'en ai reçu le 3 septembre. Où est-il ? Il peut s'en passer en trois semaines de temps.

— Ce qu'ils en commettent de toutes sortes, ces Allemands !

— La cathédrale de Reims on ne la verra plus que sur les cartes postales. Quels barbares !

— Ils n'épargnent rien. Des femmes, des enfants, ils les traitent d'une façon abominable !

— Bah ! il faut aller jusqu'au bout et en finir à tout prix avec ces gens-là...

— Nos enfants le paieront cher...

— Sans doute ; mais s'ils ne font pas la terrible besogne maintenant, ils la laisseraient à nos petits-enfants. Il faut en finir...

Les funérailles de Me Pierre Chesnelong, avocat, ont été célébrées, samedi matin, en l'église Saint-André, à Lille, au milieu d'une grande affluence.

Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, frère du défunt, et M. Gourdon, son beau-frère, conduisaient le deuil, le fils et les gendres de M. Pierre Chesnelong se trouvant sous les drapeaux.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Massart, Selosse, Delemer et Decroix, avocats du barreau de Lille.

A la cérémonie assistait Mgr Charost, évêque de Lille, entouré de ses vicaires généraux et ce fut Sa Grandeur Elle-même qui donna l'absoute.

Nous avons remarqué la présence de Mgr Carton, archiprêtre de Saint-Pierre-Saint-Paul, MM. les chanoines Masquelier, Pajot, Buns, Dauchy, Poullet, etc.

MM. Charles Delesalle, maire de Lille ; Jules Dansette, député ; Barrois-Brame, Scrive, Crepy-Saint-Léger, Auguste Bonte, Ghestem, conseillers généraux du Nord ; Guilbaut et Scalbert, conseillers d'arrondissement ; Baudon, Liégeois-Six, Duburcq, Rémy, adjoints au Maire de Lille ; L. Danel, président du Tribunal de Commerce ; Guérin, président du Comité Linier ; MM. Legrand, Ovigneur, Herman, Leleu, conseillers municipaux de Lille ; Prudhomme, juge au Tribunal Civil ; les docteurs Duret, Faucon ; un grand nombre d'avocats, d'avoués et de notaires de Lille et de la région.

A l'issue de la cérémonie religieuse le corps de Me Chesnelong a été conduit au cimetière de Pérenchies où eut lieu l'inhumation.

Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés du Nord de la France. — Afin d'aider dans la mesure du possible les collègues malades, le Conseil d'administration prie les sociétaires non mobilisés, de bien vouloir faire parvenir leurs cotisations au siège de la société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire. Le Conseil d'Administration leur exprime à l'avance ses plus vifs remerciements.

ROUBAIX

La Société de Secours aux Blessés Militaires est reconnaissante des efforts que nombreux Roubaisiens ont bien voulu faire pour répondre à son appel. Mais il faut encore 200 lits complets. Songeons à nos maris, frères et fils blessés au cours de ces combats si rudes. Ne les voudrions-nous pas entourés des meilleurs soins et ravis à la mort, grâce à la promptitude et l'efficacité des secours comme au dévouement des médecins, dames infirmières ?

Les résultats obtenus sont une garantie de la nécessité de l'œuvre entreprise qui a rallié tous les concours dans un élan merveilleux de dévouement inspiré par le souci de la défense nationale.

Il faut encore 200 lits en fer, des matelas, traversins, oreillers, draps et couvertures de laine et de coton.

Société des Secours Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français. — Le Conseil d'administration a la douleur de faire part aux sociétaires de la mort de **M. Albert Dubrunfaut**, membre participant, tué le 15 août à la bataille de Dinant, dans sa 24e année. Les sociétaires sont invités au Service solennel qui sera célébré lundi prochain 28 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre.

Réunion à l'église, à 8 heures 3/4. Insigne de rigueur, tenue de ville. Toute la société est de service. L'appel sera fait à la sortie de l'église. Toutes les sociétés d'anciens militaires, de gymnastique et de préparation militaire sont invitées à assister avec leur **drapeau** à cette cérémonie patriotique pour donner une marque de bienveillante sympathie à notre camarade mort au champ d'honneur.

La Société des Anciens Militaires de l'Armée Belge est particulièrement invitée à se joindre à la cérémonie avec son drapeau.

Des places seront réservées dans la grande nef.

TOURCOING

Pharmaciens de garde pour le dimanche 27 septembre à partir de midi : MM. Boyaval, 8, place Charles-Roussel ; Monvoisin, 155, rue du Tilleul.

Vol de laine. — Une femme, Marie L..., 31 ans, rue de la Blanche-Porte, a été arrêtée pour vol de laine à la filature de M. J. Desurmont.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 26 septembre.

Naissances. — Liard André, rue Carnot, 28. — Lybeert Léa, rue de Tunis, 27. — Guermonprez Paule, boulevard Industriel, maisons Defort. — Lalmans Gaston, rue Nationale, 122. — Commine Alexis, rue Nationale, 122.— Ehrhart Marcel, r. Nationale, 122.

Décès. — Delemasure Marcel, 6 mois, rue Fin-de-la-Guerre, cour Courbon, 1. — Niquet Marcel, 19 a., s. p., rue Desaix, 20.

Publication de mariage. — Ripoton Gaston, cordonnier, rue Turgot, 62, et Irma-Emilia Lombard, rue Saint-Pierre, 46.

ARMENTIERES

Une journée de prières. — Mercredi prochain, 30 septembre, Mgr l'Evêque de Lille viendra présider la journée de prières solennelles pour la France et pour nos soldats.

Programme de la journée :

1° Le matin, en chaque église, Messe pour la France et Communion générale de tous les enfants et des grandes personnes.

2° A trois heures, en l'église Notre-Dame, réunion présidée par Monseigneur, de tous les enfants de la Ville, âgés de 6 à 13 ans.

3° A six heures, à St-Vaast, réunion présidée par Monseigneur, de toutes les grandes personnes de la Ville, et Salut avec prières publiques pour appeler la protection du bon Dieu sur la France et sur nos soldats.

Ecoles catholiques. — La rentrée des classes pour toutes les écoles catholiques de la Ville est fixée au vendredi 2 octobre, à 8 heures du matin.

ARMENTIÈRES. — Du 20 au 25 septembre. — Naissances. — Marguerite Barrez, Bizet, cour Santens. — Paulette Breuvart, rue de Lille, 53. — Raymond Delamillieuse, rue J.-Lebleu, 121. — Emilienne Cazier, Bizet, cour Leroy, 11.—Marie Lemahieu, rue des Jésuites, 55. — Henri Verbecque, rue de la Paix, 45. — Victor Ructynck, rue de Metz, 28. — Jacques Masselot, rue de Dunkerque, 64. — Andréa Decoster, rue J.-Lebleu, cour Saint-Charles, 13. — Yvonne Ancelle, rue du Sud. — Emile Capon, rue J.-Lebleu, 55. — Marie Houvenaghel, rue Neuve, 2. — François Colombier, rue Marle, 40. — Paule Aubrit, rue du Nord, 11.

Décès. — Marthe Samyn, 15 ans, rue de Metz, 2. — Angèle Questroy, 23 jours, rue de Messines, 76.— Alfred Demeulenaere, 42 ans, rue du Faubourg-de-Lille, 81. — Réjane Georges, 1 an, rue du Molinel, cour Poupaert. — Emilien Boudry, 24 ans, Bas-Ducrocq. — Berthe Geldhof, 1 mois, rue des Jésuites, 57. — Isidore Courtecuisse, 71 ans, Chemin-Vert, 3. — Hélène Dedeurwaerder, 2 mois, rue du Molinel, cour Poupaert. — Céline Duribreu, 74 ans, rue Butin, 27. — Louis Legrand, 83 ans, Chemin-Vert, 3.— Analse Step, 70 ans, rue J.-Lebleu, 19.

FLEURBAIX

Le Maire informe les intéressés que d'après l'arrêté de M. le Ministre de la Guerre du 15 septembre 1914, les réformés ou exemptés des classes 1887 à 1914, habitant la commune, devront faire, à la mairie, aujourd'hui 27 courant, avant 5 heures du soir, une déclaration de situation militaire.

N.-B. — Donner la date et le lieu de naissance et autant que possible le motif de l'exemption ou de la réforme.

BAILLEUL

Cylindrage à vapeur. — La circulation des voitures sera interdite sur le chemin de grande communication n° 23, pendant six jours, à partir de samedi, entre le Bureau des Douanes de la rue d'Ypres et la frontière. Elle sera également interdite sur le chemin de grande communication n° 38, les 26 et 27 septembre, entre le Nouveau-Monde et le chemin de la Crèche.

BULLETIN DIOCESAIN PAROISSIAL

La Direction du Bulletin Diocésain prie ses correspondants de vouloir bien dès aujourd'hui envoyer leurs commandes pour le **mois d'octobre**, en indiquant, s'il y a lieu, le nouveau moyen d'expédition à employer.

Il est toujours possible de servir, en même temps, le **numéro de septembre** aux paroisses qui ne l'ont pas reçu. Prière de noter cette commande.

FUNERAILLES

Les évènements ne nous permettant pas de prévenir individuellement, avec sûreté, nos parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Paul ROGEZ

ancien député du Nord, décédé pieusement à Paris, le 20 Septembre 1914, à l'âge de 44 ans, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **lundi 28** dudit mois, à 11 heures, en l'église St-Maurice-des-Champs, à Lille, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

Assemblée à l'église St-Maurice-des-Champs, à 10 h. 3/4.

De la part des familles **Rogez, André** et Battet-Rogez.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse par les soins des Sœurs de Charité. 10.242

Les évènements ne nous permettant pas de prévenir individuellement, avec sûreté, nos parents, consœurs et connaissances du décès de

Louise HAZEBROUCK

en religion Sœur Marie de la Compassion

décédée le 26 Septembre, à l'âge de 47 ans et 22 ans de profession, ses funérailles auront lieu mardi 29, à 9 heures, dans la chapelle de la Communauté, rue d'Angleterre, 26, d'où son corps sera conduit à Lambersart, pour y être inhumé. 10.261

Les évènements ne nous permettant pas de prévenir individuellement avec sûreté nos parents, amis et connaissances du décès de

Louis-Henri WILLEMS

Fabricant, administré des Sacrements, veuf de dame Flora Liagre, décédé à Roubaix le 26 septembre 1914, à l'âge de 58 ans, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **mardi 29 septembre, à 10 heures**, en l'église **Saint-Sépulcre, à Roubaix**, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire boulevard de Cambrai, N° 8.

Les dames sont priées d'y assister. 10262

Les évènements ne nous permettant pas de prévenir individuellement avec sûreté, nos parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Marcel NIQUET

décédé pieusement à **Tourcoing**, à l'âge de 19 ans, le samedi 26 septembre 1914, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **mardi 29 courant**, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. (Vigiles le lundi 28, à 5 h. 3/4).

Assemblée 20, rue Desaix.

Les Dames sont priées d'y assister.

De la part de :

M. et Mme Niquet-Herpin, ses parents ;

Robert Niquet, son frère ;

M. et Mme Niquet-Gossart ;

M. Oscar Herpin-Cadet, ses grands parents ;

Et de toute la famille.

MESSES & OBITS

Une messe sera dite le Mardi 29 septembre, en l'église Saint-Christophe, à **Tourcoing**, pour le repos de l'âme du soldat

Pierre CATTEAU

du 145e d'infanterie, fils de M. le docteur et de Madame Catteau-Tiers, tué devant l'ennemi à Maubeuge, le 4 septembre 1914, à l'âge de 24 ans.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. 10.244

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, M. et Mme Edouard MOTTE-LAGACHE et leur famille adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté à la messe, comme à celles qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

PENSIONNAT N.-D. AUXILIATRICE Institution libre de jeunes filles, Lille, 192, rue Léon-Gambetta. La rentrée aura lieu à la date précédemment fixée, c'est-à-dire le 1er octobre. 10.163

DOUAI — PENSIONNAT DES DEMOISELLES DURUT. La rentrée des classes aura lieu à la date indiquée précédemment, c'est-à-dire le vendredi 2 octobre 10174

ESTAIRES AU COLLÈGE DU SACRÉ-CŒUR, la rentrée des classes se fera, selon les instructions de Mgr l'Evêque : le JEUDI 8 octobre pour les Pensionnaires, et le vendredi 9 pour les Externes. 10.185

INSTITUTION CHARLEMAGNE 35, rue de la Barre, Lille. Institution pour Garçons. La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Inscriptions, tous les jours, rue de la Barre, 35. 10205

OMERIES. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, à Omeries, près Tournai. La rentrée des pensionnaires aura lieu le mardi 29 septembre. 10.217

NÉCHIN. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION DES SACRÉS-CŒURS. — La date de la rentrée reste fixée au jeudi, 1er octobre, les religieuses nous prient d'en informer les familles. 10.237

RECKEM-LEZ-MOUSCRON. — Pensionnat de la Sainte-Union. — La rentrée des pensionnaires aura lieu le lundi 5 octobre. 10.243

POPERINGHE, rue d'Ypres. — **Pensionnat de la Sainte-Union.** La rentrée des classes aura lieu le jeudi 8 octobre.

Pensionnat Mlle Dumez, 33, rue Gantois, Lille. Rentree le 4 octobre. 10.253

La rentrée des classes à l'INSTITUTION SAINT-JACQUES, à HAZEBROUCK est fixée au jeudi 8 octobre dans l'après-midi pour les internes et au vendredi 9, à 8 heures du matin pour les externes. 10.251

LA BLANCHISSERIE OTTON-MOCHE au **MARAIS-DE-LOMME** informe sa clientèle ainsi que les personnes désireuses de lui confier le linge, que la voiture passe à Lille tous les jours, sauf le vendredi : à Roubaix, le mardi ; à Armentières, le vendredi. 10157

MADAME PAUL DANSETTE **MODES-DEUIL-FOURNITURES, A LA CROIX** DE MALTE, Place et rue Ratisbonne, 1, Lille, cars B et E. Deuil depuis 4 fr. 50. Arrangements depuis 1 fr. 50. La façon est offerte gracieusement aux personnes achetant les fournitures. 10.168

JEUNE FILLE sérieuse sachant diriger ménage désire place chez un Prêtre ou pour soigner jeunes enfants, prendre l'adresse au bureau du journal, 15, rue d'Angleterre, Lille. 10.249

On demande des cyclistes à la Préfecture. Se faire inscrire 1re division, 1er bureau (3e étage).

CHARCUTERIE. — On demande un apprenti un peu au courant, 12, rue de Paris, Lille. 10.25[illegible]

AUBERCHICOURT. — Clémence Dupas informe sa mère qu'elle se trouve en sûreté chez Thérèse, Lille. 10.256

FEMME VEUVE, sachant bien cuisiner et entretenir maison, demande place chez Monsieur seul, prêtre ou collège. Références 1er ordre. S'adresser 2, rue Saint-Gérard, Lambersart. 10.257

BOUCHER. — On demande un apprenti ayant déjà servi, 6, place Catinat, Lille. 10.260

CHARCUTERIE. — On demande un garçon un peu au courant, 12, rue de Paris, Lille. 10.25[illegible]

SUCRERIE. — Personne au courant densité, tare, bascule, etc désire faire réceptions betteraves. Entreprendrait déchargements. Ecrire au journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille, aux initiales H. D. P.

Charles GAUDRON-HERLEM, actuellement 12, rue de la République, Comines (Nord), demande nouvelles de la famille Herlem-Lozé d'Inchy-Beaumont, près Caudry. 10.255

LA MAISON SOYEZ PERE informe sa clientèle que ses ateliers continuent à fonctionner et peut livrer de suite : Malles, sacs, paniers et serviettes pour pensionnaires. 10.240

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, LILLE